[Texte]

s'agit d'aider les meuneries du Québec, puisque votre question concerne le Québec, à partager l'augmentation du coût des entreposages qu'ils auraient l'intention de mettre sur pied chez eux. C'est un premier programme.

Le deuxième programme est une contribution allant jusqu'à 50 p. 100 du coût de la construction de nouveaux élévateurs. Deuxième programme.

Le troisième programme a trait, lui aussi, à des subventions pour favoriser l'augmentation des entreposages, dans lequel nous irons jusqu'à payer des subventions allant de 25 à 33 p. 100. Donc, il y a trois volets au programme qui a été annoncé le 17 octobre.

Par contre, le programme de \$33.5 millions auquel vous faites allusion, fournit une compensation pour la réduction de l'aide au transport des grains de provende. Déjà, avec le Québec, nous avons négocié deux types de programme, l'un ayant trait à la construction de silos pour l'entreposage du foin, du maïs, et ainsi de suite ou encore à de l'aide pour faire sécher le foin, pour favoriser le raccourcissement de la période de récolte.

L'autre partie du programme du \$33.5 millions a trait spécifiquement à une aide monétaire pour favoriser la production de semence certifiée au Québec en encourageant la construction ou la rénovation d'entrepôts de certification de semence. Cela, c'est pour encourager la production de semence certifiée au Québec.

M. Lambert: Alors, c'est pour ce programme que les négociations ne progressent pas très rapidement. Pour l'autre programme...

M. Lussier: Non pas, monsieur Lambert, non pas sur le contenu des programmes. Québec et Ottawa se sont entendu très rapidement sur le sens des programmes précis qui devaient être mis au point au Québec pour favoriser une plus grande production d'aliments ou de céréales au Québec. Ce n'est pas là qu'est le problème. Le problème vient de la difficulté qu'ont nos homologues provinciaux à reconnaître que le gouvernement fédéral a un certain droit de regard, pour ne pas dire un droit de regard certain, sur l'allocation des fonds aux agriculteurs du Québec. C'est une niaiserie, au fond. C'est qu'on a de la difficulté à accepter qu'il y ait un comité mixte fédéral-provincial qui détermine le type de la publicité qui doit être faite auprès des agriculteurs du Québec. C'est le seul point, présentement, qui accroche et personnellement, je crois que c'est une diversion qu'on utilise, parce qu'en réalité il ne devrait pas y avoir d'accrochage. Depuis fort longtemps déjà les agriculteurs du Québec auraient dû, autant que ceux de l'Ontario, profiter de ce programme-là parce qu'ils y ont droit et aussi parce qu'ils auraient pu dès 1977, qui fut une année difficile au niveau de la température et aussi de certains surplus de production du mais, par exemple, en profiter avantageusement. Donc, c'est un délai indu et malheureux qui pénalise, à mon avis, injustement les agriculteurs du Québec.

M. Lambert: Pour revenir au communiqué, à son contenu même, c'est-à-dire à ce que vous avez expliqué, monsieur le sous-ministre, des trois aspects du programme, est-ce qu'il y a eu nécessité de négocier avec le gouvernement provincial à ce sujet?

[Traduction]

mills to share the increase in the costs of the warehousing facilities they would intend to develop in this province. That is the first part.

The second part brings in a subsidy of up to 50 per cent of the costs for building new elevators. That is for the second part.

The third program also brings in subsidies to assist in the building of more storage facilities, and under this part of the program, we would give subsidies of 25 to 33 per cent of the cost. So there are three parts in this program which has been announced on October 17.

On the other hand, the \$33.5 million program which you were speaking of allows a compensation payment for the loss in the feed grain transportation assistance. We have already negotiated with Quebec two types of programs, one of them related to the building of silos for warehousing hay, corn, and so forth, or else to help in drying hay, or to shorten the harvesting period.

The other part of this \$33.5 million program is precisely related to financially assisting the production of certified seeds in Quebec, by encouraging the construction or the renovation of certified seed warehouses. That is for encouraging the production of certified seed in Quebec.

Mr. Lambert: So it is for this program that the negotiations are rather slow. For the other program . . .

Mr. Lussier: No, Mr. Lambert, not on the contents of these programs. Quebec and Ottawa have quite rapidly agreed on the orientation of the precise programs that should be developed in Quebec to foster a greater production of food or of cereals in that province. That is not where the problem lies. The problem is that our provincial counterparts have a hard time in recognizing that the federal government has certain rights, if not to say that it certainly has rights in the allocation of funds to the Quebec farmers. Deep down, it is a stupid thing. People can hardly accept the fact that there is a joint federal-provincial committee that determines the type of advertisement to be done to the Quebec farmers. Right now, it is the only point of disagreement, and personally I believe it is a diversion since in fact, there should be no disagreement. Since long ago, the Quebec producers, as well as those from Ontario, should have benefited from this program because they are entitled and also because they could have taken advantage of it as soon as 1977 which has been a bad year weatherwise and also for certain production surpluses, in corn for example. So these are undue and unhappy delays which, to me, unjustly penalize the Quebec producers.

Mr. Lambert: Coming back to the communiqué, has it been necessary to negotiate with the provincial government about its very content, about what you have explained of the three aspects of the program, Mr. Deputy Minister?